

**DEPARTEMENT DE L'AIN**  
**COMMUNE DE MONTREVEL EN BRESSE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SEANCE ORDINAIRE PUBLIQUE**  
**DU 13 FEVRIER 2024**

**Délibération n° 011 - 2024**

=====

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 février 2024  
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 19  
Président : Jean-Yves BREVET, Maire

**Membres présents à la séance :** Jean-Yves BREVET – Christophe DESMARIS - Françoise ROUX – Sébastien RIGAUDIER - Jean-Pierre ROCHE – Annie MIGNOT - Jean-Jacques CHAVANNE – Bertrand BREVET – Mathilde VERNET – Gaëlle DIMBERTON – Mireille GROSSELIN - Fabrice THOMASSON – Stéphanie LAURENCIN – Marie-Noëlle PRUDENT.

**Membres excusés ayant donné pouvoir :** Christelle PERROUD (Pouvoir à Françoise ROUX) – Pascale CAVILLON (Pouvoir à Jean-Yves BREVET) - Ludovic VINCENT (Pouvoir à Christophe DESMARIS)

**Membre absent :** Nina ZACCAGNINO – Pierre-Yves RAVIER

**Membres présents à la séance : 14**

**Membres excusés avec un pouvoir : 3**

**Membre absent : 2**

Secrétaire de séance : Françoise ROUX

**OBJET : CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT CAUE**

Rapporteur : Christophe DESMARIS

La mairie de Montrevel-en-Bresse a été retenue dans le cadre de l'appel à projets urbanisme durable de GBA. Cela lui ouvre l'accès à 6 jours d'étude du CAUE sur le thème des mobilités douces sur l'axe Ouest-Est – Voie verte à Plaine tonique en passant par le centre culturel et les écoles.

Elle a par ailleurs sollicité le CAUE pour permettre de bénéficier de son expertise et ses compétences dans le cadre de la démarche participative liée au projet de Cours d'écoles (2 jours de gratuité, 6 jours payants). Dans ce cadre le CAUE apporte son soutien à la mairie pour les volets participatifs et spatialisés et pour la relecture du programme à établir.

Une convention est proposée au vote validant ces principes, pour un montant de 2940€.

Par ailleurs une expertise du CAUE sera sollicitée dans le cadre du projet d'aménagement des cimetières. Des échanges sont en cours avec le CAUE. Cette expertise serait réalisée à titre gracieux dans le cadre des deux jours d'étude gratuits du fait de l'adhésion de la mairie.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
**Où l'exposé du Maire,**  
**Après en avoir débattu,**  
**À l'unanimité des membres présents ou représentés**

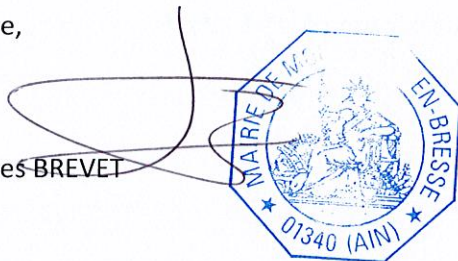
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention de mission d'accompagnement avec le CAUE
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de ces projets.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.  
ET ont signé au registre tous les membres présents.

Pour Copie Certifiée Conforme,

Le Maire,

Jean-Yves BREVET



Le secrétaire de séance

Françoise ROUX

Je certifie que le présent acte  
est exécutoire conformément aux  
lois et règlements, après transmission  
et publication ou notification.